

Résumé à l'intention des citoyens – RAMO 2016

Un résumé du contenu des rapports annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe aux rapports annuels et au rapport final de mise en œuvre.

Les fonds européens sont les outils privilégiés de l'Union européenne pour agir sur les territoires afin d'atteindre les objectifs d'une croissance intelligente, durable et inclusive en 2020. La région Bourgogne-Franche-Comté dispose de plus de 180 M€ pour le Fonds européen de développement régional (FEDER) et 40 M€ pour le Fonds social européen (FSE). Ces crédits bénéficient aux projets menés par les acteurs locaux dans les domaines de la recherche, de l'innovation, le développement des PME, les énergies renouvelables, la protection de la biodiversité, l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Ils soutiennent également les projets liés à l'accompagnement des demandeurs d'emploi, l'apprentissage et la formation professionnelle.

En 2016, 130 nouveaux projets ont été sélectionnés dans le cadre du PO FEDER-FSE Bourgogne. Ils bénéficieront de plus de 19 millions d'euros, dont :

- **47 projets pour une croissance intelligente.** Objectifs : accroître le rayonnement de la recherche publique-privée bourguignonne, valoriser les résultats de la recherche publique, accélérer la création/reprise d'entreprises et les dynamiques entrepreneuriales, renforcer le potentiel de compétitivité des PME et des filières. Parmi les projets sélectionnés en 2016 dans le cadre du FEDER : le projet FOODINTECH, porté par le centre hospitalier universitaire (CHU) de DIJON et deux PME, développe un outil numérique permettant de mesurer l'apport énergétique chez les seniors dépendants (coût du projet : 115 744 € - FEDER : 55 774 €).
- **20 projets pour une société à faible teneur en carbone.** Ces projets ont vocation à améliorer l'efficacité énergétique en priorité dans le secteur résidentiel, à augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie et à réduire l'usage de la voiture individuelle au profit des transports collectifs et des nouvelles formes de mobilité. Parmi les projets sélectionnés en 2016, dans le cadre du FEDER : le conseil départemental de Saône et Loire modernise le réseau de transport scolaire « Le Bahut » avec la mise en place d'outils de reconnaissance de carte de transport scolaire. Ce projet contribue à instaurer une image valorisante des transports en commun auprès des jeunes générations (coût du projet : 336 321 € - FEDER : 100 896 €).
- **20 projets en faveur de la préservation de la biodiversité.** Parmi les projets sélectionnés en 2016, dans le cadre du FEDER: acquisition de milieux humides à forte valeur patrimoniale. Le conservatoire d'espace naturel de Bourgogne (CENB) sera le nouveau propriétaire de l'Isle

Grande, située sur la commune de La Marche et l'Isle Hocquet, située sur la commune de Decize, dans le département de la Nièvre. Avec ces acquisitions, le CENB participe à la protection des espèces menacées et restaure la biodiversité, notamment en reboisant les parcelles (coût du projet : 268 350 € - FEDER : 53 670 €).

- **10 projets pour un développement urbain durable.** L'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti représente un défi écologique d'envergure, aussi en 2016, la rénovation énergétique de 741 logements sociaux a été programmée dans le cadre du FEDER. Parmi les projets retenus en 2016 : l'OPAC 71 a programmé la réhabilitation de 160 logements des bâtiments 05 et 06 « les Aubépins » à Chalon-Sur-Saône. Ces travaux permettront de réaliser des économies d'exploitations, d'accompagner et de sensibiliser les locataires sur les économies d'énergie et sur les gains de consommation économique et énergétique et de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (coût du projet : 2 068 194 € - FEDER : 310 229 €).
- **36 projets en faveur de la formation tout au long de la vie.** Le FSE accompagne les jeunes sans emploi et sans qualification. Il soutient les actions qui les orientent vers le retour en formation et la qualification. Il soutient l'apprentissage comme une voie d'insertion professionnelle durable des jeunes. Parmi les projets retenus en 2016 : Apprentissimo 2016. La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Côte d'Or et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne organisent durant 2 jours un salon dont l'objectif est de valoriser et de promouvoir l'alternance et l'apprentissage en Bourgogne. Cette manifestation participe notamment à la réussite d'un projet professionnel, permet de lutter contre le décrochage scolaire, améliore les conditions d'accès à la formation et facilite l'insertion professionnelle des jeunes (coût du projet : 235 839 € - FSE : 106 127 €).



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec les Fonds européens structurels d'investissement (FESI)